

COORDONNATEUR BUDGETAIRE ET COMPTABLE(H/F)
Service finances CCAS / CIAS

Titre :

Coordonnateur budgétaire et comptable

Cadre d'emploi :

Catégorie B - Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux

Service d'affectation :

Direction Autonomie – Service finances CCAS / CIAS

Missions :

- Participation à la préparation budgétaire (documents budgétaires, rapports de présentation) pour le CCAS et le CIAS
- Exécution comptable et opérations diverses de gestion avec notamment :
 - Gestion de la paie (partie comptable uniquement)
 - Facturation des résidents en EHPAD et du portage de repas à domicile
 - Gestion des factures fournisseurs via le workflow du logiciel Civil finances
 - Contrôle et ordonnancement des dépenses et des recettes dans le respect des procédures comptables
 - Participation à la fiabilisation des inventaires
- Suivi de tableaux de bord
- Etudes de coûts ponctuelles
- Mandataire suppléant de la régie d'avances « spectacles et animations »
- Suivi budgétaire en lien avec les référents comptables
- Participation à l'animation d'un réseau de référents comptables (création et partage de procédures, formation)
- Contribution de manière générale à la continuité du service

Position hiérarchique :

Agent sous la responsabilité du responsable du service financier CCAS / CIAS

Relations fonctionnelles :

- Les directeurs des EHPAD
- Le service portage de repas
- Les référents comptables des EHPAD
- Les assistantes administratives des EHPAD
- Direction des finances et de la commande publique mutualisée de la Ville et de l'Agglomération
- Les fournisseurs et les débiteurs
- Le Service de Gestion Comptable Yon-Vendée (Trésor public)

Principales responsabilités :

- Participer à la préparation budgétaire pour le budget principal et les budgets annexes
- Traiter les factures (contrôles et corrections nécessaires, rapprochement aux engagements)
- Contrôler et assurer l'ordonnancement des dépenses et suivre les engagements
- Ordonnancer les recettes (titres ordinaires, émis après encaissement ...)
- Contrôler la fiabilité comptable (imputation comptable, section budgétaire, pièces justificatives, cohérence marchés publics)
- Veiller au respect des délais (paiements des factures, titres collectifs avec usagers prélevés)
- Vérifier le respect des règles de la commande publique (marchés, contrats)
- Par rotation afin d'assurer une suppléance fluide :
 - Gestion comptable de la paie
 - Facturations collectives (résidences, portage repas)

- Fiabilisation des procédures existantes, conception et partage de nouvelles procédures
- Participation au suivi des comptes d'attente du Trésor public

En dépenses et en recettes :

- gestion des flux PES V2, PES Retour et Chorus (gestion des factures)
- participation aux divers travaux comptables (inventaire, pointages de fin d'année, préparation des annexes budgétaires ...)

Compétences, qualités requises ou à atteindre :

Professionnelles :

- aisance en informatique
- bonne connaissance des règles de comptabilité publique (M14, M22 et M57)
- expérience et/ou formation en comptabilité publique appréciée
- maîtrise du logiciel CIVIL FINANCES appréciée
- Parfaite maîtrise d'Excel et Word et autres outils bureautiques
- connaissance du portail Hélios (logiciel DGFIP) et des procédures d'échanges dématérialisés (PES V2) avec le comptable public

Personnelles :

- Esprit d'équipe, qualités relationnelles
- Capacités d'organisation et d'adaptation
- Rigueur, méthode, discrétion
- Goût pour l'amélioration continue des processus
- Esprit d'analyse et curiosité
- Pédagogie

Lieu d'embauche :

Direction Autonomie
10 Rue Delille (2^{ème} étage) La Roche-sur-Yon

Particularités liées au poste :

- Diversité des missions
- Périodes de pointe (clôture d'exercice et de vacances)
- Soutien mutuel et suppléance au sein du service finances en fonction de la charge de travail
- Respect des règles de comptabilité publique et des échéances (paie, facturation des résidents et usagers, respect des délais de paiement)

Temps de travail :

1 607 heures / an - lundi au vendredi - Possibilité d'aménagement du temps de travail

Avantages liés au poste :

Régime indemnitaire IFSE groupe 3
CNAS/COSEL
Prime annuelle